



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

QUAND ?

Le mercredi, 3 mai 2017, 12 h à 13 h 30

Grand Salon, pavillon Maurice-Pollack

L'APAPUL invite ses membres à venir se prononcer sur les sujets suivants:

A. Ajouts et modification de descriptions de fonctions à la convention collective

- Vote prévu -

Cette lettre modifie les annexes B et C de la convention collective par la création de deux nouvelles fonctions de conseiller, conseillère en architecture d'affaires et de chargé, chargée de projets RI, et la modification de la classification de la fonction d'enquêteur, enquêteuse.

B. Restructuration du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval (RRPePUL)

- Vote prévu -

Une recommandation du conseil d'administration de l'APAPUL vous sera présentée afin d'adopter les modifications au RRPePUL qui nous permettront de rembourser le déficit de capitalisation et de favoriser la pérennité du régime de retraite. Puisque le processus de consultation est toujours en cours, les résultats vous seront communiqués avec les lettres d'entente, la semaine prochaine.

C. Fin de la défalcation salariale, rétablissement des échelles salariales et modalités d'utilisation des trop-perçus au compte de la défalcation salariale

- Vote prévu -

Une recommandation du conseil d'administration de l'APAPUL, fondée sur les résultats du processus consultatif, vous sera présentée pour adoption. Les modalités encadrant l'application de cette décision seront également abordées.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire
2. Ordre du jour AG-2016/2017-02
3. **Ajouts et modification de descriptions de fonctions à la convention collective** - [Lettre d'entente LE-2017-02](#) : adoption
4. **Restructuration du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval (RRPePUL):**
 - 4.1 Point d'information
 - 4.2 Modifications au RRPePUL conformément à la *Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives* (Loi 13) - Lettre d'entente LE-2017-03: adoption
 - 4.3 Amendement n° 27 au Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval (RRPePUL) : point d'information et adoption
5. **Deuxième mise à jour de la [lettre d'entente 2011/3](#) :**
 - 5.1 Point d'information
 - 5.2 Fin de la défalcation, rétablissement des échelles salariales et modalités d'utilisation des trop-perçus au compte de la défalcation salariale - Lettre d'entente LE-2017-04: adoption
6. Clôture de la séance

Le président,

Éric Matteau



NOUS JOINDRE

418-656-3133

apapul@apapul.ulaval.ca

www.apapul.org

Vous recevez ce message important à titre de membre de l'APAPUL.